

FCPI SANTÉ & DIGITAL



LE FCPI SANTÉ & DIGITAL en bref



SOCIÉTÉ DE GESTION

MIDI CAPITAL
GP 02-028
42 RUE DU LANGUEDOC
BP 90112
31001 TOULOUSE CEDEX 6
TÉL : 05 34 32 09 65

CODE ISIN	PARTS A : FR0011753839 - PARTS B : FR0011753805
STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT	100 % D'ENTREPRISES INNOVANTES
TYPE D'OPÉRATIONS	CAPITAL DÉVELOPPEMENT ET CAPITAL RISQUE
SECTEURS D'ACTIVITÉ PRIVILÉGIÉS	SANTÉ ET DIGITAL
ZONE D'INVESTISSEMENT	EUROPE
SOUSCRIPTION MINIMALE	1 PART, 500 €
DURÉE DE BLOPAGE DES PARTS	5,5 ANS, PROROGÉABLE 2 FOIS 1 AN SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT AU PLUS TARD LE 30/06/2022, LA DURÉE MAXIMALE ÉTANT DONC DE 7,5 ANS)
RÉDUCTIONS D'IMPÔT*	À L'ENTRÉE : UNE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR) DE 18 % DU MONTANT DE LA SOUSCRIPTION (HORS DROITS D'ENTRÉE) UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE (ISF) DE 50 % DU MONTANT DE LA SOUSCRIPTION (HORS DROITS D'ENTRÉE), OU À LA SORTIE : UNE EXONÉRATION D'IR SUR LES PLUS-VALUES ET REVENUS ÉVENTUELLEMENT PERÇUS HORS PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
PLAFONDS DE RÉDUCTIONS	IR : 2160 € PAR AN POUR UN CÉLIBATAIRE ET 4 320 € PAR AN POUR UN COUPLE MARIÉ OU PACSÉ SOUMIS À IMPOSITION COMMUNE ISF : 18 000 € PAR AN ET PAR FOYER

*Sous réserve du maintien du dispositif fiscal en vigueur à la date d'édition du document.

RISQUES ASSOCIÉS À LA SOUSCRIPTION

RISQUES GÉNÉRAUX LIÉS AUX FCPI

Risque de perte en capital : la performance du Fonds n'est pas garantie et tout ou partie du capital investi par le porteur peut ne pas lui être restitué(e).

Risque lié au niveau de frais : le niveau des frais auxquels peut être exposé le Fonds suppose qu'il puisse réaliser une certaine performance. À défaut, ces frais peuvent avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de l'investissement du porteur, qui donc peut ne pas être conforme aux objectifs initiaux.

RISQUES LIÉS À LA STRATÉGIE DE GESTION DU FONDS

Risque lié à l'absence de liquidité des titres non cotés : le Fonds prenant des participations minoritaires dans des entreprises innovantes, principalement par souscription au capital de sociétés non cotées sur un marché réglementé français ou étranger, il pourra éprouver des difficultés à céder ses participations dans les délais et prix souhaités, si les engagements de liquidité signés n'étaient pas respectés.

Risque lié à la sélection des entreprises : les critères de sélection des entreprises innovantes sont restrictifs et induisent des risques (non développement, non rentabilité) pouvant se traduire par la diminution de la valeur du montant investi par le Fonds, voire une perte totale de l'investissement réalisé.

Synthèse des caractéristiques du FCPI SANTÉ & DIGITAL

Les risques et la durée de blocage associés sont développés sur la page ci-contre.



UNE RÉDUCTION D'IMPÔT IMMÉDIATE

La souscription au FCPI Santé & Digital vous permet de bénéficier de :

18%

DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU (IR) sur le montant de la souscription (hors droits d'entrée). La réduction est plafonnée à 2160€ par an pour un célibataire et à 4320€ par an pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune.

OU

50%

DE RÉDUCTION D'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE (ISF) sur le montant de la souscription (hors droits d'entrée). La réduction est plafonnée à 18000€ par an et par foyer,

ET

0%

D'IMPÔT SUR LES PLUS-VALUES ET REVENUS ÉVENTUELLEMENT PERÇUS à la liquidation du Fonds, hors prélèvements sociaux.

EN CONTREPARTIE D'UN BLOCAGE DE VOS PARTS JUSQU'AU 30 JUIN 2020 AU PLUS TÔT, PROROGÉABLE JUSQU'AU 30 JUIN 2022 AU PLUS TARD, ET D'UNE PRISE DE RISQUE EN CAPITAL.

Pour plus d'informations, le souscripteur est invité à consulter la Note sur la Fiscalité (non visée par l'AMF).

1

LE FINANCEMENT DE PME & ETI INNOVANTES

Le FCPI Santé & Digital aura pour objectif d'investir 100% de son encours dans des entreprises européennes innovantes, ayant reçu le label Garantie Innovation BPI France ou consacrant une part importante de leurs dépenses à la Recherche et au Développement.

2

LA SANTÉ ET LE DIGITAL : 2 SECTEURS PORTEURS

Seront ciblées les entreprises évoluant sur les secteurs de la Santé et du Digital, deux secteurs résilients portés par l'innovation et offrant de la visibilité ainsi que de fortes perspectives de croissance, selon la Société de Gestion. Sur ces secteurs, l'Europe a, grâce à sa main-d'œuvre très qualifiée, ses pôles de compétitivité et ses centres de recherche, un savoir-faire mondialement reconnu.

3

UNE ORGANISATION DÉDIÉE À CES SECTEURS

Sur les secteurs de la Santé et du Digital, Midi Capital dispose d'une organisation unique avec des équipes de gestion dédiées ainsi que des comités d'investissement composés de professionnels des secteurs dont l'expérience reconnue éclairera les choix et les orientations stratégiques de l'équipe de gestion.



CALCULEZ VOTRE RÉDUCTION D'IMPÔT EN UN CLIC GRÂCE À NOTRE SIMULATEUR FISCAL SUR : WWW.MIDICAPITAL.COM

Les informations mentionnées dans cette brochure sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle au regard, notamment, des conséquences du plafonnement global des réductions d'impôts. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) du Fonds doit vous être remis avant toute souscription.

La stratégie d'investissement du FCPI SANTÉ & DIGITAL



FINANCER L'INNOVATION ET LA CROISSANCE

Le FCPI Santé & Digital a pour vocation de dynamiser la croissance des entreprises innovantes européennes à fort potentiel de croissance. Le Fonds ciblera principalement les secteurs de la Santé et du Digital, au cœur de la croissance des années à venir selon Midi Capital. Une orientation qui s'inscrit dans la stratégie du Pacte pour la compétitivité, la croissance et l'emploi du Gouvernement actuel, soutenant activement ceux qui créent et qui innovent.

Le Fonds investira l'intégralité de son actif dans des titres de sociétés ayant reçu le label Garantie Innovation BPI France ou consacrant une part importante de leurs dépenses à la Recherche et au Développement.

Définition de l'innovation

- l'innovation est un processus long, imprévisible et peu contrôlable;
- l'innovation ne se réduit pas à l'invention et l'innovation n'est pas seulement technologique;
- au bout de ce processus, sont créés des produits, des services ou des procédés nouveaux qui font la démonstration qu'ils répondent à des besoins (marchands ou non marchands) et créent de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Une innovation ne se décrète pas, ne se planifie pas mais se constate par le succès commercial (ou sociétal) qu'elle rencontre. Ceci explique qu'elle naît souvent aux marges des entreprises existantes et dans des interactions avec des acteurs très différents: «Internet est le produit d'une combinaison unique de stratégie militaire, de coopération scientifique et d'innovation contestataire» selon la phrase célèbre de Manuel Castells.

Toute politique de soutien à l'innovation doit ainsi aider non seulement les "producteurs" d'innovation, ainsi que les early adopters (c'est-à-dire les premiers clients ou usagers qui prennent le risque d'utiliser cette future innovation) et doit contribuer à la diffusion de l'innovation dans l'ensemble des secteurs économiques.

"L'innovation, un moteur de croissance stratégique"*

43% des dirigeants jugent aujourd'hui l'innovation nécessaire à la compétitivité, un chiffre qui a progressé de 50% au cours des 5 dernières années.

93% des responsables interrogés considèrent que leur croissance des cinq prochaines années sera organique et s'appuiera sur l'innovation.



Les entreprises les plus innovantes connaîtront une croissance 3 fois plus importante que les entreprises les moins innovantes sur les 5 prochaines années.



La croissance organique sur laquelle tablent les dirigeants passe par 4 leviers: l'innovation, la digitalisation, l'impact consommateur et la mondialisation. Il y a 5 ans, la mondialisation aurait été la priorité des décideurs. Ce n'est plus le cas, elle a désormais laissé la place à l'innovation, principal levier de croissance à ce jour. »

Jean-Christophe Saunière, Associé chez PwC.

*Etude PwC (septembre 2013) dédiée à l'innovation. La vision de 1757 décideurs dans plus de 25 pays et représentant plus de 30 secteurs d'activité sur la place de l'innovation dans la stratégie de leur entreprise.

Zoom sur le secteur DE LA SANTÉ



LA SANTÉ, UN SECTEUR PORTEUR

Le développement de nouvelles sciences, les liens croissants entre dispositifs médicaux et thérapies ainsi que le développement du numérique dans le secteur de la Santé font émerger une médecine de plus en plus personnalisée. Autre facteur structurel, d'ici 15 ans, 1,2 milliard d'habitants auront plus de 60 ans dans le Monde. Une économie nouvelle se développe ainsi autour de la perte d'autonomie.

Grâce à ces facteurs pérennes et aux avantages concurrentiels de la France en matière de recherche et d'innovation, les dispositifs médicaux ainsi que les services de santé sont des domaines dans lesquels les PME françaises et européennes disposent, selon Midi Capital, de bonnes perspectives de croissance. En effet, le haut niveau de qualification de la main-d'œuvre et la présence de start-up innovantes sont autant d'atouts pour le développement de ce secteur en Europe.

Le Fonds ciblera les PME évoluant sur le secteur de la Santé, curative et préventive, en particulier les dispositifs médicaux et les services liés à la santé.



Les dispositifs médicaux: Ce marché est en croissance structurelle de 10% par an, porté par des facteurs pérennes tels que le vieillissement de la population et le développement de nouvelles pathologies. Il dispose d'un réel potentiel pour un investisseur en raison des barrières à l'entrée fortes qui le caractérisent, de la détention de brevets et du savoir-faire européen dans ce domaine.



Les services liés à la santé: Un marché porté par la demande croissante de nouveaux services liés à la qualité de vie et répondant aux problématiques de soins dues au vieillissement de la population et au développement de pathologies lourdes (la e-santé, la télésanté et les soins à domicile par exemple). Par ailleurs, ce secteur offre, au regard de l'expérience de Midi Capital, des opportunités de transactions facilitant la cession des participations.

LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN CHIFFRES

L'Europe est, grâce à une communauté médicale très innovante, un centre stratégique pour les technologies médicales.

Dans un contexte très concurrentiel et avec des besoins de santé croissants, l'Europe dispose d'atouts scientifiques, industriels et médicaux qui lui permettent de demeurer l'un des premiers pôles mondiaux d'innovation thérapeutique.



Exemple de société figurant au portefeuille de Midi Capital

SPECIALISTE FRANÇAIS DE LA ROBOTIQUE CHIRURGICALE

La société conçoit et développe une nouvelle génération de robots ultra précis destinés aux opérations chirurgicales délicates, contribuant à la mise en œuvre de traitements plus sûrs, plus efficaces et moins invasifs.

La société a pour objectifs d'augmenter ses ventes à l'international, en particulier en Europe et aux États-Unis et de poursuivre sa stratégie d'innovation en mettant au point d'autres dispositifs.



LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES. CES PME SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF ET NE GARANTISSENT PAS LE SUCCÈS DES PME EFFECTIVES COMPOSANT L'ACTIF DU FCPI SANTÉ & DIGITAL.

Zoom sur le secteur DU DIGITAL



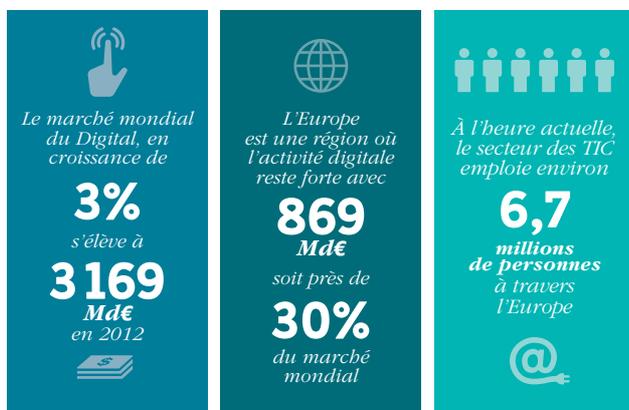
LE DIGITAL, UN PILIER MAJEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INDUSTRIE

Les produits et solutions développés par les entreprises du secteur du Digital apportent des réponses concrètes aux besoins majeurs de chacun.

En effet, les industries électroniques, de la mobilité et de la communication permettent et accompagnent l'innovation : rendre les réseaux électriques intelligents, créer les supports du numérique (fibre optique, très haut débit mobile), contribuer au développement durable grâce à l'efficacité énergétique, renforcer la sécurité des personnes, des biens et des flux grâce à la confiance numérique, ou encore améliorer la santé et le bien-être des populations par la télésanté.

Selon Midi Capital, l'Europe dispose d'atouts importants sur ce secteur, comme le prouve sa position, souvent de leader, sur certaines filières essentielles au développement des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

LE SECTEUR DU DIGITAL EN CHIFFRES



Un secteur moteur de la productivité et de la croissance dans l'économie mondiale.

Si aujourd'hui la part la plus importante du marché concerne les services téléphoniques, avec notamment la fibre optique et la 4G qui devraient doubler leur activité d'ici 2016, les enjeux en matière d'innovation se concentrent sur les nouveaux services d'Internet comme le Cloud, les paiements mobiles ou le e-commerce.

Preuve du dynamisme de ce secteur, depuis 2001, la main-d'œuvre dans les TIC a connu une croissance annuelle de 4,3% en moyenne. En outre, la France y est particulièrement bien positionnée avec 10 pôles de compétitivité favorisant l'innovation et le développement de projets de recherche sur ce secteur.

Exemple de société figurant au portefeuille de Midi Capital

LEADER MONDIAL DE LA PRODUCTION DE DONNÉES ET D'ANALYSES DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Le groupe, positionné sur le segment porteur du Big Data, est l'inventeur des technologies de tracking. Il occupe depuis plus de 10 ans la place de leader mondial de la production de données et d'analyses de la performance sportive.

Très implanté en Europe, aux États-Unis et en Afrique du Sud, il fournit aux médias, clubs et sportifs professionnels, en particulier du football et du rugby, des analyses physiques, tactiques, techniques et vidéos. Aujourd'hui, plus de 300 clubs répartis dans 40 pays utilisent quotidiennement les données et analyses des performances produites par le groupe.



LES PERFORMANCES PASSÉES NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES FUTURES. CES PME SONT DONNÉES À TITRE INDICATIF ET NE GARANTISSENT PAS LE SUCCÈS DES PME EFFECTIVES COMPOSANT L'ACTIF DU FCPI SANTÉ & DIGITAL.

L'équipe et la gouvernance DU FONDS



LE 1^{ER} INVESTISSEMENT CHEZ MIDI CAPITAL, CE SONT LES HOMMES.

UNE ÉQUIPE RECONNUE



2^{ème} société préférée des conseillers en gestion de patrimoine français.

- n° 1 pour la qualité de la gamme
- n° 2 pour la qualité de service
- n° 2 pour les compétences de l'équipe commerciale

Source : Palmarès Gestion de Fortune 2014¹⁰.



Désignée en 2012 parmi les 3 meilleures équipes de capital développement en France pour la qualité de sa stratégie d'investissement.

Source : Prix Capital Finance/Les Echos 2012¹¹.



4^{ème} investisseur en nombre d'opérations et 7^{ème} en montants investis dans la catégorie des small caps (valeur d'entreprise < 30M€).

Élue parmi les 5 meilleures sociétés de gestion en 2014.

Source : Private Equity Magazine, 2014¹².

DES ÉQUIPES DÉDIÉES AUX SECTEURS DE LA SANTÉ ET DU DIGITAL

Midi Capital s'appuie sur les compétences d'équipes de consultants externes, professionnels de la Santé et du Digital, pour la sélection des entreprises financées. Les membres des Comités Santé et Digital ne prennent cependant pas part à la gestion du Fonds, leur rôle demeure consultatif.

LA PLATEFORME SANTÉ

2 GÉRANTS DÉDIÉS

JEAN-BAPTISTE FREY,
Manager
*Master Finance - Paris X
Ex-Sénior Associate en
fusion-acquisition chez
Pontbieu Partners.*

YOANN BONNAMOUR,
Chargé d'Affaires
*Docteur en Pharmacie
Ex-Equity Capital Market
Analyst chez Bryan Garnier.*

LE COMITÉ SANTÉ

VALÉRIE DELANDE
*ESCP-EAP
Ex-membre
du Directoire du Groupe
Pierre Fabre.*

LOÏC MAUREL
*Docteur en Médecine
CEO et Président du Directoire
de Diaxonbit, Vice président
de France Biotech.*

AMR SOUBRA
*Polytechnique
Fondateur ex-Dirigeant de la
société Airox, leader européen
des respirateurs médicaux.*

GEORGES-DAVID MEDINA
*Docteur en Pharmacie,
ESSEC Business School
Fondateur de Bionest
Partners Finance, société
de conseil spécialisée dans
le secteur de la santé.*

LA PLATEFORME DIGITAL

1 GÉRANT DÉDIÉ

DENIS LAFONT-TREVISAN,
Manager
*INSA, ESCP-EAP
Ex-Vice Président Digital Business and Innovation
chez Caggemini, ex-Technical Director Business &
Corporate Development chez Fisystem.*

LE COMITÉ DIGITAL

MARC CHANCEREL
*École des Mines de Paris
Managing Director
March Capital, Managing
Director Gemalto.*

JEAN-PHILIPPE ALLOCIO
*DEGS
Directeur Général
de Dell Computer, Directeur
de Division chez Microsoft.*

STÉPHANE AMIS
*Université Sciences
Économiques de Paris,
MBA Harvard
Ancien Président de Digitas, de
Duke Razorfish et ancien Vice
Président de BDDP & DDB.*

BENJAMIN GRANGE
*Ensimag, ESCP-EAP
Managing Director Aegis
Media, CEO Rapp Collins,
Groupe Omnicom,
CEO & Fondateur de BBC,
filiale de DDB.*

Listes non définitives susceptibles d'évolution.

¹⁰ Cette étude a été réalisée auprès de plus de 2700 conseillers en gestion de patrimoine indépendants répartis sur toute la France. Les prix sont accordés par les CGPI, distributeurs des fonds, en fonction notamment de la qualité de leurs relations avec la société de gestion et du niveau de commissionnement.

¹² Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du FIA ou du gestionnaire.

Investir aux côtés de MIDI CAPITAL



MIDI CAPITAL EN CHIFFRES

UNE ENTREPRISE ENGAGÉE



UNE ENTREPRISE DE CROISSANCE



La croissance évoquée ci-dessus n'est pas synonyme de performance du Fonds.

3 RAISONS D'INVESTIR DIFFÉREMMENT





Présentation du FCPI SANTÉ & DIGITAL

SOCIÉTÉ DE GESTION : MIDI CAPITAL - GP 02-028

42 RUE DU LANGUEDOC - BP 90112 - 31001 TOULOUSE CEDEX 6 - TÉL : 05 34 32 09 65

DÉPOSITAIRE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

VALEUR D'UNE PART : 500 €

SOUSCRIPTION MINIMALE : 1 PART

DROITS D'ENTRÉE : 5% MAXIMUM

VALORISATIONS SEMESTRIELLES : 30/06 ET 31/12

CODE ISIN : PARTS A : FR0011753839 - PARTS B : FR0011753805

ZONE D'INVESTISSEMENT : EUROPE

DURÉE DE BLOCAGE : 5,5 ANS, PROROGÉABLE 2 FOIS 1 AN SUR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION (SOIT AU PLUS TARD LE 30/06/2022, LA DURÉE MAXIMALE ÉTANT DONC DE 7,5 ANS)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FONDS

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commer-

cialisation du présent produit. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à l'article 22 du Règlement de ce Fonds.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX MAXIMAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM MAXIMAUX)	
	TFAM GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR MAXIMAL	DONT TFAM DISTRIBUTEUR MAXIMAL
Droits d'entrée et de sortie ⁽¹⁾	0,62%	0,62%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement ⁽²⁾	3,98%	1,50%
Frais de constitution ⁽³⁾	0,14% TTC	Néant
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations ⁽⁴⁾	0,02% TTC	Néant
Frais de gestion indirects	0,01%	Néant
TOTAL	4,78% = valeur du TFAM-GD maximal	2,12% = valeur du TFAM-D maximal

(1) Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Ils sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds. Le gestionnaire pourra se subroger dans les droits du distributeur sur les droits d'entrée exigibles. (2) Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de Gestion, du Dépositaire, du Délégué financier, des intermédiaires chargés de la commercialisation, des Commissaires aux Comptes, etc. Ce sont tous les frais liés à la gestion et au fonctionnement du Fonds. Le taux des frais de gestion et de fonctionnement revenant aux distributeurs est un maximum, la rémunération du distributeur pouvant aller de 0,80% à 1,50% du montant de la souscription initiale totale. (3) Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par la Société de Gestion pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc). Ils sont pris en charge par le Fonds sur présentation par la Société de Gestion des justificatifs de ces frais et charges. (4) Les frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais liés aux activités d'investissement du Fonds. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition, à la cession de titres et au suivi de la participation, dans la mesure où ils ne seraient pas supportés par les sociétés cibles; les frais de contentieux éventuels; les droits et taxes qui peuvent être dus au titre d'acquisitions ou de ventes effectuées par le Fonds et notamment les droits d'enregistrement visés à l'article 726 du CGI, etc. Ils sont en principe supportés par la société cible de l'investissement et à défaut par le Fonds.

AUTRES FCPI GÉRÉS PAR MIDI CAPITAL AU 30/06/2014

FCPI	ANNÉE DE CRÉATION	POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE D'ATTEINTE DU QUOTA D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES
ECONOMIE DURABLE	2010	76,83%	31/12/2012
SMALL CAP VALUE	2011	64,18%	31/12/2013

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de 5,5 années pouvant aller jusqu'à 7,5 années sur décision de la Société de Gestion. La durée de blocage peut en effet être prorogée dans la limite de deux fois 1 an, soit au plus tard jusqu'au 30/06/2022. Le Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce Fonds Commun de Placement dans l'Innovation décrits à la rubrique « profil de risques » du Règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuilles. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.



MIDI CAPITAL
www.midicapital.com

TOULOUSE | 42 rue du Languedoc - BP 90112 - 31001 Toulouse Cedex 06 - Tél : 05 34 32 09 65

PARIS | 49 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris

BORDEAUX | 9 rue de Condé - 33064 Bordeaux Cedex

NICE | Immeuble Arénice, Quartier d'affaires de l'Arénas - 455 Promenade des Anglais - 06299 Nice Cedex 3

MARSEILLE | 8 bd Édouard Herriot - 13008 Marseille

BARCELONE | Carrer Torrent de l'Olla 6 - Barcelona 08012 - Espagne